Quarante-troisième Année. — N° 89 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 30 MARS 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . Trois mois. . 13 fr. 50. . Six mois . 26 fr. . Un an. . 50 fr.
Seine — Pas-de-Calais — Somme — Autres . . . . . Trois mois. . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement commencé jusqu'à révocation d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grand-Rue, 71. - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis; à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 26, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 MARS 1898

ON DEMANDE DES GENDARMES

Lorsque, il y a quelques mois, furent découverts les abominables forfaits de Vacher dit l'éventreur, l'opinion s'émut et l'émotion qu'elle éprouvait, le gouvernement la partagea.

Qu'un vagabond devenu un grand criminel eût pu, durant si longtemps, tantôt au Nord et tantôt au Midi, pratiquer librement l'assassinat, n'apparaître sur un point que pour faire des victimes et disparaître aussitôt pour aller en faire d'autres ailleurs; qu'il eut pu continuer durant plusieurs années son œuvre de sang sans être arrêté et sans que même la police impuissante à le découvrir le soupçonnât, c'était tout au moins la preuve d'un défaut d'organisation dans le personnel chargé de la répression du vagabondage et la preuve aussi que le défaut de sécurité des routes était devenu un péril public.

On fit alors ce qu'on aurait dû faire plus tôt et une commission extraparlementaire fut chargée de rechercher les causes de l'accroissement du vagabondage et les moyens d'y mettre un terme. Cette commission a fonctionné, travaillé, étudié et, par la plume de l'un de ses membres, M. de Marcère, elle nous fait connaître aujourd'hui les résultats de son enquête.

Il est singulièrement instructif ce rapport et il démontre, avec la plus saisissante évidence, combien, dans un pays où les préoccupations politiques développées à l'excès tiennent tout, absorbent tout, dominent tout, on est enclin à faire passer au second rang des questions qui, en bonne logique, devraient être au premier, et combien il est aisé, quelle que soit leur importance, de les perdre de vue.

Quoi de plus important que la sécurité publique ? Quoi de plus nécessaire que de l'assurer partout, dans les villes comme sur les routes ? Dans les villes, elle existe. Mais si nous en croyons le lumineux rapport de M. de Marcère, lequel pourrait être complété par les mille faits que quiconque a voyagé à travers la France, à pied ou à bicyclette, pourrait apporter à l'appui de la démonstration, elle n'existe pas plus sur les routes que dans les innombrables hameaux dont se composent en beaucoup de contrées les agglomérations communales.

Les fermes isolées, les chaumières éloignées du centre de la commune en savent quelque chose et toutes, plus ou moins, à l'heure où l'homme est aux champs et la femme seule avec ses enfants, ont vu apparaître à l'improviste le vagabond, le cheminéau, pirate des routes, qui sous prétexte de demander un morceau de pain, vient tenter quelque coup à la faveur de l'effroi qu'il provoque.

La gardeuse de troupeaux seule dans la campagne, la femme préposée sur nos lignes ferrées à la garde de la voie, qui vit seule dans sa maisonnette, sont également exposées aux menaces de ces sinistres personnages, soi-disant ouvriers sans travail et, en réalité, véritables malfaiteurs. Si tous, en effet, ne sont pas des Vacher, tous sont des mendiants dangereux en quête de quelque moyen de s'approprier le bien d'autrui.

Peu à peu, pour des causes que M. de Marcère expose à merveille, leur nombre s'est augmenté en des proportions incroyables. Ils sont légion maintenant et leur nombre comme leur audace constitue un péril qu'il importe de faire cesser au plus vite.

Ces causes, les voici telles que nous les présente l'éminent rapporteur :

En premier lieu, la loi est trop indulgente pour les vagabonds. Elle les traite avec trop de mansuétude et il est vrai d'ajouter que les juges eux-mêmes ont une certaine tendance à considérer sans trop de rigueur le délit de vagabondage.

Le vagabond ne peut être condamné ni au régime cellulaire, ni aux travaux forcés. Quelques semaines d'une captivité très douce, durant laquelle, sans travailler, il est nourri et logé aux frais de l'Etat; voilà l'unique répression qui l'attend. On le tient pour un irrégulier, non pour un malfaiteur. Il arrive même que les poètes le chantent. Exemple : le *Chemineau*, de Richepin, qui a été interdit en Russie pour ce motif « que c'est un encouragement à la paresse. » Donc, insuffisance de la répression, telle est la première cause de l'accroissement du vagabondage.

La seconde, et non la moins grave, c'est le défaut de surveillance. Sur les routes, cette surveillance est nulle. Dans beaucoup de communes, les gardes champêtres sont des vieillards incapables d'un service un peu actif. Or, s'ils peuvent suffire aux devoirs de leurs fonctions dans les contrées où la commune est agglomérée, ramassée sur un seul point, il n'en est pas de même dans les contrées où elle se compose de plusieurs hameaux séparés les uns des autres et répandus sur un espace de plusieurs kilomètres.

Enfin, là où il y a des gendarmes, on leur a créé tant de charges accessoires, ne serait-ce que le transport des papiers militaires devenu si considérable depuis que le service est obligatoire pour tous, qu'ils n'ont pour ainsi dire plus la possibilité d'exercer la police en vue de laquelle ils ont été créés.

Je pourrais citer une commune au bord de la mer, qui se transforme, durant l'été, en station balnéaire, où l'on ne voit pas deux fois par saison les gendarmes qui résident à six kilomètres de là ; et sans doute en est-il de même sur beaucoup d'autres points du territoire. Ce n'est pas faute de bonne volonté. Mais, en vérité, peuvent-ils être là où ils devraient être, alors qu'on les occupe à autre chose ? C'est ainsi que le vagabondage s'est développé dans la campagne au point de devenir, comme je le disais plus haut, un danger public.

Ce danger appelle un prompt remède et ce remède consiste en ceci :

Répressions plus sévères ;
Surveillance plus active ;
Gardes champêtres plus jeunes ;
Surtout, enfin, augmentation de l'effectif de la gendarmerie, car en réalité le rapport de M. de Marcère pourrait se résumer en quatre mots : « On demande des gendarmes ».

E. D.

L'ESPAGNE ET LES ÉTATS-UNIS

Le rapport sur l'explosion du « Maine »

Washington, 28 mars. — Le rapport sur l'explosion du *Maine* est divisé en huit parties.

Les conclusions de la commission d'enquête sont les suivantes :

1° Au moment de l'explosion, le navire se trouvait par six brasses d'eau environ ;

2° La discipline à bord était excellente et tout était arrimé conformément aux ordres. La température dans les soutes, à huit heures, était normale, excepté dans la soute-arrière, affectée aux canons de dix pouces et qui ne fit pas explosion ;

3° L'explosion eut lieu à 9 heures 40 du soir. Il y eut deux explosions à un très court intervalle. Le navire fut soulevé par la première explosion ;

4° La commission ne peut former aucune opinion définitive des dépositions des plongeurs relativement à la condition des épaves ;

Il résulte des détails techniques relativement aux épaves trouvées dans cette partie, qu'une mine fit explosion au-dessous de l'eau à babord ;

6° L'explosion n'est due à aucune faute du *Maine*;

7° L'opinion de la commission est que l'explosion d'une mine causa l'explosion de deux soutes;

8° La commission déclare qu'elle ne peut trouver de preuves pour fixer la responsabilité.

Les membres de la commission sont unanimes dans leurs conclusions. Le rapport ne fait aucune mention de l'Espagne ou des Espagnols.

Madrid, 28 mars. — M. Sagasta déclare que le gouvernement espagnol n'a envoyé aucune note à celui de Washington au sujet des secours dont il a été question pour les indigents de Cuba.

Vienne, 28 mars. — Un échange très actif de notes a lieu, assure-t-on, en ce moment, entre différents cabinets européens sur la question de la médiation entre les Etats-Unis et l'Espagne. C'est l'Autriche et la France qui ont inauguré ces négociations. L'Autriche est poussée par les liens qui attachent la famille impériale à la reine régente d'Espagne; la France, par les intérêts matériels considérables qu'elle a dans la péninsule.

On semble considérer comme assez probable que les cabinets proposeront à l'Espagne d'accepter l'indemnité de sept cent millions de francs offerte par les Etats-Unis, avec le remboursement des frais de la guerre et de reconnaître l'indépendance cubaine.

New-York, 28 mars. — Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit que les négociations entre les Etats-Unis et l'Espagne ont fait hier des progrès sensibles pour le maintien de la paix.

Une dépêche de Washington annonce que M. Polo de Bernabo a demandé, aux Etats-Unis, d'ajourner leur action dans les questions cubaines, l'Espagne voulant faire des propositions équitables et libérales satisfaisant les Etats-Unis et Cuba.

D'autre part, M. Polo de Bernabé a déclaré hier que l'Espagne n'abandonnerait pas ses droits de souveraineté sur Cuba.

Rome, 28 mars. — La *Fanfulla* confirme que le Pape a offert son arbitrage entre l'Espagne et les Etats-Unis et qu'il a invité les grandes puissances, principalement la France et l'Autriche, à unir leurs efforts pour la conservation de la paix.

Washington, 28 mars. — Le rapport de l'explosion du *Maine* a été communiqué au congrès en même temps qu'un message du président. Ce message dit :

« Quelque temps avant la visite du *Maine*, à La Havane, nos représentants consulaires firent remarquer quels avantages résulteraient de nos navires dans les eaux cubaines, en habituant la population à la présence de notre drapeau comme un symbole de bonne volonté et de nos navires comme représentant une mission pour protéger les intérêts américains, même si un besoin de protection immédiat n'existait pas.

« Conséquemment, le 24 février, après une conférence avec le ministre d'Espagne, au cours de laquelle le renouvellement des visites de nos navires dans les eaux cubaines fut discuté et accepté, les autorités à Madrid et à La Havane furent avisées du projet du gouvernement des Etats-Unis de reprendre *les visites navales amicales dans les ports cubains et que le Maine* toucherait à la Havane.

» Cette déclaration fut reçue par le gouvernement espagnol qui reconnut le caractère amical de la visite du *Maine*, et qui notifia que l'Espagne rendrait une visite courtoise en envoyant des navires espagnols dans les ports principaux des Etats-Unis.

» Le *Maine* resta à La Havane pendant trois semaines. Pendant son séjour, il ne donna lieu à aucune agitation appréciable, au contraire, un sentiment de soulagement et de confiance suivit la reprise de cet échange amical de visites qui avait été interrompu pendant longtemps. »

La suite du message établit les huit points que nous indiquons d'autre part.

« Je ne me permets pas, dit le Président, de mettre en doute que les sentiments de justice de la nation espagnole ne dictent l'attitude que suggère l'honneur des relations amicales du Gouvernement. Ce sera le devoir du pouvoir exécutif d'aviser le Congrès du résultat obtenu. »

Le rapport sur l'explosion du *Maine* accompagne le message du Président.

La Chambre des représentants et le Sénat ont renvoyé *le message à la commission des affaires étrangères.*

Le Conseil des ministres tenu ce matin, à la *Maison Blanche*, s'est occupé du message et des dépêches du général Woodford.

Ces depêches sont d'une nature rassurante et ouvrent une phase permettant de croire que les relations tendues entre l'Espagne et les Etats-Unis peuvent être résolues d'une manière satisfaisante.

Washington, 28 mars. — Dans les cercles officiels, on assure que l'Espagne est disposée à faire des concessions importantes ; elle consentirait même à retirer ses troupes de Cuba.

On croit, d'autre part, que les Etats-Unis n'accepteront aucun compromis qui ne comprendrait pas la prompte cassation des hostilités.

SIX PERSONNES ASSASSINÉES DANS L'EURE

Horribles détails

Evreux, 28 mars. — Les six malheureuses personnes assassinées, dont on a découvert les cadavres, ce matin, sont un contre-maître de la sucrerie de Nassandres, sa mère, sa femme, et ses trois enfants. L'assassin a été arrêté cette après-midi à Lisieux. Le crime a été commis la nuit dernière. On croit à une vengeance.

Evreux, 7 mars. — Le sextuple assassinat de Nassandres a été commis, hier soir, à 9 heures, par le nommé Duval, âgé de 35 ans. Cet individu, qui avait travaillé autrefois dans le pays, avait volé, dans la nuit de samedi, chez M. Picard, armurier à Brionne, deux fusils, une carabine et deux revolvers.

Muni de son arsenal, Duval pénétra dans le jardin entourant la maison de M. Leblond, acheteur à la sucrerie de M. Bouchon à Nassandres, maison précédemment habitée par Mme veuve Bigard, rentière, qu'il croyait y être encore.

A travers la porte vitrée, Duval tira deux coups de fusil sur Leblond et sa femme qui lisaient le journal dans la cuisine ; ils furent tués sur le coup.

Deux petits garçons, âgés de sept et neuf ans, étant descendus au bruit des détonations, l'assassin les abattit de deux autres coups de fusil, puis, pénétrant dans la maison, il égorgea, en lui coupant la gorge, une fillette de cinq ans. Le meurtrier se mit ensuite à fouiller les meubles. Il arriva dans une chambre située à l'extrémité de l'habitation, où il trouva couchée la belle-mère de Leblond, qu'il tua d'un coup de revolver à la tempe.

Après avoir fouillé tous les meubles et placé, dans une valise, tout ce qu'il trouvait à sa convenance, Duval, toujours armé de ses fusils, sortit de la maison et demanda à M. Blot, cultivateur, de faire porter ses bagages à la gare de Cerquigny, par son petit domestique, avec une brouette.

A la gare, il prit le train de huit heures pour Lisieux. Le crime fut découvert, ce matin, par un jeune homme que Leblond employait aux travaux de jardinage.

La gendarmerie, prévenue, avisa aussitôt le Parquet qui se transporta sur les lieux. Duval fut arrêté à Lisieux, et ramené à Bernay, où il faillit être écharpé par la foule.

Evreux, 28 mars. — L'auteur du sextuple assassinat se nomme réellement Caillard et non Duval. Il ne serait âgé que de 27 ans.

L'assassin a été arrêté, vers dix heures du matin, à Lisieux. Il a avoué être l'auteur de plusieurs crimes pour lesquels il avait été arrêté et relaxé, faute de preuves.

LA TRANSFORMATION DE ROME

Notre correspondant particulier nous écrit de Rome, 25 mars :

« Le Saint-Père vient d'appeler le P. Bettambourg, le procureur de la congrégation des Lazaristes Français, pour l'entretenir de l'établissement à Rome d'une maison centrale dans la Ville Eternelle de l'ordre des Lazaristes. Depuis que Léon XIII gouverne la Ville et le monde catholique, une des idées centrales du pontificat romain est de romaniser, d'internationaliser tous les ordres religieux, par la création, à l'ombre du Vatican, d'un institut chef de toutes les congrégations. C'est ainsi qu'il a transformé les Bénédictins, en groupant toutes les maisons sous la direction commune d'un généralat à Rome, dans la personne du R. P. Hemptine de Maredsous, ainsi qu'il a fusionné toutes les maisons des Trappistes, ainsi qu'il a centralisé les Franciscains, les Capucins, les Minimes, etc. Il a les mêmes vues sur les Lazaristes.

» Pourquoi Léon XIII poursuit-il avec une discrète et infatigable persévérance cette centralisation et cette internationalisation des ordres religieux ?

» Autant qu'il est permis de lire dans l'âme d'un grand homme, il me semble tout d'abord que Léon XIII veut embrigader, comme les collèges nationaux de Rome, les ordres religieux. La romanisation de la chrétienté devait entraîner la romanisation des ordres religieux, sur l'action desquels le Pape a des vues spéciales. Il a, pendant ces vingt dernières années, poussé évêques, gouvernements, hiérarchies du savoir et maisons d'enseignement, à élever autour des Universités romaines toute une rayonnante et glorieuse couronne de collèges nationaux, collège lombard, collège canadien, américain, bohême, grec, maronite, ruthène, etc., etc.; il a fondé toutes ces œuvres, pour outiller romainement et scientifiquement la chrétienté. Il a voulu établir entre le *Caput Ecclesiarum* et la fontaine toujours jaillissante de la science sacrée, un flux et reflux permanent de vie. C'est la même pensée gouvernementale qui l'inspire, dans l'œuvre centralisatrice des ordres religieux. Etablis à Rome, ils sont un double force.

» Ce qui distingue cependant l'opération des collèges nationaux d'avec la réorganisation des congrégations, c'est qu'il veut centupler et approfondir, en les centralisant, les fonctions des ordres religieux. Des lumières éparses sur le globe, il a entendu faire un puissant et universel foyer de vie général. On assure, dans les entours de Léon XIII, que le Saint-Père, s'il avait pour à Rome de toute sa liberté vis-à-vis d'un pouvoir étranger, *aurait simplifié les cadres influs et dispersés des ordres* religieux. Il aurait désiré grouper, discipliner ces multiples formes de vie sous quatre ou cinq grandes catégories, afin de les rajeunir à la fois et de les adapter aux conditions nouvelles de l'*Urbs Christianus*.

» N'ayant pas la plénitude d'action à Rome, en face du camp volant du Quirinal, Léon XIII a ajourné cette réforme, comme il a renoncé à [illegible] s projets non moins grandioses. Mais tenant [illegible] nvaincu, de cette conviction qui donne les certitudes immortelles et les longues méditations, il a fractionné ses [illegible] ; il les adapte à la mesure de son gouvernement diminué par l'intrusion et la surveillance d'une police politique. Il a borné son cher et grand idéal à la centralisation des ordres religieux, pour en faire des œuvres plus vivantes, des instruments de travail plus efficaces, dans la main puissante du premier pouvoir modérateur du monde.

» Ce n'est pas tout. De même qu'il a semé la « Cité de l'Ame » et des Papes des collèges nationaux pour la remplir des images et des fécondes réalités de la vie catholique universelle, ainsi il a ouvert à tous les coins de rues, une Maison internationale des ordres religieux, dans le but d'occuper toutes les places importantes de l'*Urbs* universelle. Dans une monographie consciencieuse et vivante, M. l'abbé Montenuis, votre compatriote, a montré, en traits nets et *distincts*, que Rome, ville internationale, est, pierre par pierre, monument par monument, œuvre par œuvre, la substance des nations chrétiennes. Elle est la création du catholicisme; elle ne saurait donc devenir, sous une forme même générale, la propriétaire d'un organisme national.

» Continuer cette démonstration, vider en quelque sorte, dans ce sublime et unique receptable, les énergies les plus vivaces de la chrétienté, occuper toutes les avenues de Rome; la remplir en un mot de catholicisme, *pour qu'un jour il puisse la revendiquer à un nouveau* titre, comme sa personne, son patrimoine : telle est une des idées directrices du Pontificat actuel. Pensée vraiment chrétienne! Plan merveilleux et sublime! Comme toujours, la Papauté procède par une série de conquêtes morales, c'est-à-dire organiques, les seules infaillibles et les seules durables.

» Déjà maintenant, en ces jours de noire et attristante misère, les maisons religieuses de l'antique Métropole sont, comme au moyen-âge, les voies respiratoires, les cuisines nourricières du peuple. Pendant que le Quirinal épuise et affame la masse, les religieux la nourrissent et les remplissent d'espoirs, de vie, d'avenir. Elle viendra l'heure où les fonctionnaires, les députés, les ministres, les courtisans, le roi disparaîtront dans cette immense usine morale, comme un petit mécanisme, dont la fonction consiste à être absorbé. Les organes supérieurs s'assimilent ou expulsent les organes inférieurs, ou encore se les subordonnent, en les dirigeant.

» Les Lazaristes français, comme tous les ordres religieux qui se destinent en partie aux missions, doivent recevoir du Pape une impulsion nouvelle, pour l'œuvre immense de l'agrandissement des colonies catholiques. L'Europe et l'univers civilisé semblent avoir reçu aujourd'hui de Dieu le ministère de conquérir le monde. Un *sceptique* et un *intellectuel*, M. Renan, que M. de Vogüé vient d'appeler le *Grand fantôme léger*, l'a lui-même reconnu.

» Or cette colonisation intense est le véhicule du christianisme, la route royale, la grande *Via Appia* des pacifiques conquêtes des légions chrétiennes. Il y a un lien intense et indestructible entre la colonisation et les missions. Celles-ci sont le rayon d'en haut de celles-là, elles en sont à la fois la préparation et le couronnement. La Croix du Christ qui surmonte les comptoirs et les entrepôts, légitime et ennoblit les conquêtes matérielles. Il y a donc là un élément d'avenir incommensurable, comme une nouvelle saison de la propagande, une condition de la raison sociale, moderne, si je puis dire, de la Papauté.

» Mais pour remplir ce rôle, il faut des ouvriers, il faut des hommes, il faut des œuvres, des ressources. Les ordres religieux tiennent la suprématie de ces moyens et de cette action. Dispersés, ils sont moins fructifères ; centralisés à Rome, ils ont une vie plus haute à la fois et plus rayonnante. Léon XIII a commencé cette opération par les Capucins, en appelant à Rome le P. Andermatt. Il a continué par la tentative sur les Lazaristes.

» Les Lazaristes français sont les benjamins du Levant et de l'Orient. Ils y sont populaires. Le grand nom de Saint Vincent de Paul, leur apostolat bienfaisant et pacifique, le sou des opportunités et des adaptations qui les distinguent tout en fait des ouvriers incomparables de l'œuvre de Dieu. Tous les appellent et les aiment. Chassés hier d'Abyssinie par la cupide jalousie des Italiens, Menelick les accueille aujourd'hui avec une faveur qui rendra ces pieux travailleurs les monarques moraux et intellectuels de l'empire du roi des rois.

» Sérions-nous, dès lors, que le Saint-Père jette les yeux sur eux, pour les fixer à Rome dans la concentration et la *multiplication de toutes leurs énergies ?* » TIBER. »

TROUBLES ANTISÉMITES A TUNIS

Tunis, 28 mars. — A la suite des troubles d'hier à Tunis, trente-quatre arrestations ont été opérées aujourd'hui. Les désordres continuent. La foule est composée surtout d'Arabes massés sur la place Souika d'indigènes et de quelques militaires.

A la suite de rixes entre juifs et musulmans, plusieurs manifestants ont été blessés.

Les *souks* et les magasins juifs sont fermés. Des maisons juives ont été attaquées. Leurs habitants se défendaient en lançant de nouveau des projectiles du haut des terrasses. Plusieurs magasins ont été défoncés, notamment une boutique de bijoutier dans la rue Halfaquine.

Les autorités judiciaires et la police sont sur les lieux.

Parmi les manifestants arrêtés, plusieurs juifs ont été trouvés armés de rasoirs.

LA MOBILISATION DE L'ESCADRE DU NORD

Brest, 28 mars. — La tempête est terminée. Les croiseurs *Dupuy-de-Lôme*, *Friant* et *Epervier* et les torpilleurs *Sangnin* et *Ariel* ont allumé leurs feux ce matin. Ils appareilleront dans l'après-midi, allant à la rencontre de la deuxième division, venant de Cherbourg. Quatre torpilleurs de la défense mobile escortent la division partant de Brest.

Après un combat naval, les bâtiments reviendront à Brest.

Cherbourg, 28 mars. — La deuxième division de l'escadre du Nord a appareillé ce matin pour Brest, où elle rejoindra la première division pour la campagne d'été.

LES VACANCES
du Président de la République

Paris, 28 mars. — On lit dans le *Temps* :

Il est possible que le président de la République mette à profit les vacances de Pâques pour aller se reposer pendant une dizaine de jours sur le littoral méditerranéen. Ce déplacement, qui n'aurait rien d'officiel, n'est encore à l'heure actuelle, qu'à l'état de projet. Aucune résolution ne saurait être prise avant la prorogation des Chambres.

M. Félix Faure habiterait, nous télégraphie notre correspondant de Nice, au riviera *Palace-Hôtel*, situé à Cimiez, dans le voisinage de *Regina-Palace*, où est installée la reine d'Angleterre. Il va de soi que pendant son séjour à Nice, le Président échangerait des visites avec les souverains actuellement en villégiature sur la côte méditerranéenne.

Paris, 28 mars. — L'*Agence Havas* confirme, en ces termes, dans une note officieuse, l'information du *Temps* sur le voyage de M. Félix Faure sur la côte méditerranéenne : « Certains journaux du littoral de la Méditerranée annoncent que M. le Président de la République se rendra prochainement dans le Midi. Il est possible en effet que M. Félix Faure passe quelques jours dans le Midi pendant les vacances de Pâques, mais aucune résolution ne saurait être prise avant la prorogation des Chambres. »

UNE PANIQUE AU VAUDEVILLE

Paris, 28 mars. — Une panique s'est produite hier soir, vers la fin de la représentation de *Paméla*, au Vaudeville.

Une odeur de roussi se répandit tout-à-coup dans la salle et une légère fumée apparaissait sur la scène.

Aussitôt les spectateurs de l'orchestre se lèvent pour s'enfuir ; plusieurs tombent. Une bousculade se produit et le commissaire de police de service a toutes les peines du monde à empêcher la panique de devenir générale. Enfin le public se rassied ; quelques-uns des fuyards viennent reprendre leurs places et la représentation continue.

Mais quelques instants plus tard, un nouvel incident se produisit. Quelques figurantes qui se trouvaient sur la scène autour de Mme Rejane prennent peur à leur tour et quittent la scène en courant. Le public de nouveau inquiet est debout, et une nouvelle panique va se produire lorsque Mme Rejane, avec un admirable sang-froid, s'avance près de la rampe et dit aux spectateurs :

« — Ce n'est rien qu'un fil électrique qui flambe. On va le couper. Calmez-vous, asseyez-vous.

Et elle même, donnant l'exemple du calme, s'assied sur le pupitre du souffleur, disant en riant aux spectateurs enfin rassurés :

— Quand vous aurez repris vos places, nous continuerons et nous tâcherons d'avoir du talent.

On applaudit. La salle se regarnit et la représentation continue sans encombre.

Dans la première panique quelques personnes ont été légèrement contusionnées.

LES AFFAIRES D'EXTRÊME-ORIENT

Londres, 28 mars. — Un télégramme de Tien-Tsin au *Daily Mail* annonce que 2,000 soldats russes sont arrivés à Port-Arthur et sont prêts à débarquer. Le général chinois Sing s'est retiré à Chin-How avec ses troupes. Les Russes sont maîtres des lignes télégraphique.

Londres, 28 mars. — On télégraphie de Hong-Kong au *Daily Mail* :

« Huit navires de guerre anglais partiront mercredi dans la direction du nord après avoir pris des munitions pour six mois. »

Le *Times* pense que l'activité de la flotte indique la reprise, dans le golfe de Petchili, d'une attitude dont l'Angleterre avait eu tort de se départir. « Il nous faut, dit ce journal, une base navale en Chine: nous espérons que l'amiral Seymour saura l'obtenir sans effusion de sang. »

Le *Daily Graphic* dit : « La cession de Chusan ou d'un autre port septentrional est le minimum de ce que notre dignité et la défense de nos intérêts nous permettraient d'accepter. »

Selon le *Daily News*, la concentration de la flotte dans le golfe du Petchili a surtout pour but de faire comprendre à la Chine que les promesses faites à l'Angleterre doivent être tenues.

LA SITUATION AU JAPON

Marseille, 28 mars. — Un personnage très bien placé pour être informé, arrivé de Yokohama aujourd'hui, par le courrier de Chine et du Japon, a fourni des renseignements intéressants sur la situation actuelle du Japon au point de vue financier.

Elle est très critique : le gouvernement impérial se trouve aux prises avec des difficultés budgétaires sérieuses. Les dépenses, qui étaient avant la guerre de 65 millions de yens, dépassent aujourd'hui 123 millions de yens, et le rendement des taxes n'a pas augmenté : de nouveaux impôts sont indispensables et la population montre un très vif mécontentement. De plus, l'indemnité chinoise n'est pas encore payée et le Japon va être obligé de recourir à l'emprunt.

Aussi, dans le conflit que tout le monde considère comme imminent, le Japon est contraint à une attitude expectante, et toutes les démarches des agents de l'Angleterre se heurtent à des impossibilités matérielles pour le gouvernement de Yeddo de prendre parti dans la conflagration jugée chaque jour plus inévitable.

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL

Empoisonnée par des oignons

Rome, 29 mars. — Une petite fille de trois ans vient de mourir empoisonnée dans des circonstances épouvantables.

Un paysan aisé de Castallaneta, commune de Lecce, le nommé Granitti, âgé de vingt-six ans, à l'instigation d'une jeune femme, Isabelle Cristofori, qu'il courtisait avait résolu de faire mourir sa femme. Il avait, à cet effet, préparé quatre oignons dans l'intérieur desquels il avait introduit une substance toxique dont on ignore la nature.

La femme Granitti, qui était, paraît-il, sur ses gardes, se méfia de ces oignons préparés pour elle et les cacha dans une armoire.

Malheureusement, sa fillette découvrit la cachette en jouant, et mangea les oignons. Elle succombait quelques heures après au milieu d'atroces souffrances.

Les médecins, appelés immédiatement pour soigner l'enfant, surprirent quelques mots échappés à la mère, folle de désespoir, mais qui ne voulait pas dénoncer son mari. Ce fut une révélation dont ils firent part sur le champ à l'autorité judiciaire. Granitti et sa complice ont été arrêtés.

L'autopsie de l'enfant a établi que celle-ci avait bien succombé à l'empoisonnement.

Un procès qui a duré six siècles

Tarbes, 29 mars. — Les Hautes-Pyrénées seraient-elles réputées comme un des départements les plus processifs? C'est à croire, si l'on prend pour base la longueur que certaines affaires mettent à y être vidées.

Un procès relatif à la propriété de la forêt de Mourguéli, commencé dans le courant de l'année 1255 entre la commune de Campan et celle de Bagnères-de-Bigorre, n'a reçu sa solution définitive qu'après plus de six siècles en 1882.

Un autre procès remontant aussi à la même année 1255 entre la commune de Campan et les quatre villages du canton d'Arreau, connus sous le nom des quatre Vezlaux-d'Aure, n'est pas encore achevé.

Dans ces affaires interminables, les contestations sont relatives à des forêts ou des pâturages.

Coupeur de nez

Cette, 29 mars. — Hier, un Italien nommé Cornaccia, ouvrier ébéniste, ayant une discussion avec un nommé Paul Peyrottes, marchand de meubles, se jeta sur ce dernier qu'il terrassa et d'un seul coup de dents lui arracha complètement le nez.

Aux appels poussés par Peyrottes, Cornaccia prit la fuite; il n'a pu être arrêté. Quant au pauvre marchand de meubles, la figure tout ensanglantée, il se mit en quête de son appendice nasal qu'il retrouva au milieu des copeaux, l'Italien n'ayant pu probablement l'avaler, vu son volume dépassant la moyenne.

Le malheureux amputé dut, après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, se rendre chez un docteur pour se faire souder le nez. Il est à souhaiter que l'opération réussisse.

Le coupeur de nez est recherché par la police.

La succession du duc de Sagan

On mande de Berlin au *Figaro* :

« Il y a de fortes présomptions pour croire que le prince de Sagan et, après lui, le comte Hélie de Périgord héritieront du majorat.

» Il manque cependant encore la sanction impériale et on ne doit pas l'attendre avant quelques jours. Les scellés ont été brisés aujourd'hui ; on n'a découvert que des papiers sans grande importance. Le codicille le plus important est celui par lequel le duc de Sagan laisse ses papiers à la princesse de Furstenberg.

« L'exécuteur testamentaire, comte Kanitz, a conféré ce soir avec le comte Hélie de Périgord sur les différentes mesures à prendre pour la gérance du duché en attendant la solution définitive. »

D'autre part, on mande de Berlin au *Gaulois* :

« En raison de l'état précaire de la santé du prince de Sagan, l'empereur Guillaume a résolu de remettre à plus tard sa décision à propos de l'héritage du fief de Sagan. »

La santé de M Scheurer Kestner

Le *Gaulois* publie ce qui suit :

« M. Scheurer-Kestner a été atteint, ces temps derniers, d'un ganglion au cou, qui a nécessité l'intervention chirurgicale.

» A la suite de l'opération qui a été pratiquée il y a huit jours, l'état du patient s'est notablement amélioré. Mais ces jours-ci il a reçu une foule de visites qui l'ont beaucoup fatigué, l'obligeant à des conversations et à des efforts de parole qui eussent pu amener soit une rechute, soit une complication sérieuse.

» Dans ces conditions, d'accord, les médecins ont formellement interdit toute visite ».

Mortde M. Adalbert Philis

On lit dans le *Figaro* :

« Un des plus fidèles amis du prince Jérôme Napoléon, M. Adalbert Philis, ancien conseiller d'Etat, est mort la nuit dernière, en son domicile de la rue des Beaux-Arts, emporté en quelques heures par une attaque d'apoplexie. »

Le conflit hispano-américain. — Les dispositions conciliantes de l'Espagne. — Les conditions exigées par les Etats-Unis.

Washington, 29 mars. — On assure que l'Espagne est décidée à faire des concessions importantes.

Elle consentirait même à retirer ses troupes de Cuba, à des conditions qui, même si elles ne satisfaisaient pas entièrement les Etats-Unis, sont plus libérales, plus conciliantes que celles proposées jusqu'ici et qui indiquent franchement de la part de l'Espagne, le désir d'éviter la guerre.

Toutefois, on craint que les Etats-Unis n'acceptent aucun compromis qui ne comprendrait pas la prompte cessation des hostilités.

New-York, 29 mars. — La Bourse a ouvert en forte hausse sur le bruit que l'Espagne était disposée à accepter le projet d'intervention du président Mac Kinley.

Madrid, 29 mars. — Le général Woodford a eu une conférence importante avec le ministre des affaires étrangères à qui il a remis le rapport américain sur l'explosion du *Maine*.

Le général Woodford aura une nouvelle conférence demain avec les ministres des affaires étrangères, des colonies et le président du conseil.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 29 mars

Présidence de M. SARRIEN, vice-président

La séance est ouverte à 2 heures.

La Chambre adopte divers projets de loi modifiés par le Sénat et portant prorogation de surtaxe :

1° A l'octroi d'Hazebrouck. A ce sujet M. Jean Pichon fait toutes ses réserves sur la réduction à une année de la durée de prorogation de surtaxes d'octrois dans les départements de la troisième classe qui, en vertu de l'article 8 de la loi du 3 décembre 1897, peuvent voir ces surtaxes prorogées pour une taxe de cinq ans.

2° Aux octrois d'Halluin, d'Armentières et d'Avesnes.

M. le rapporteur général du budget demande à la Chambre de voter immédiatement les crédits concernant l'exercice 1897, dont le rapport vient de lui être distribué.

Ces crédits doivent être votés également par le Sénat avant le 31 mars.

L'urgence est déclarée, mais sur la réclamation de quelques députés, la Chambre décide qu'elle discutera les crédits dans une heure seulement pour donner le temps à ses membres de prendre connaissance du rapport.

SÉNAT

Séance du 29 mars 1898

Présidence de M. LOUBET, président

La séance est ouverte à deux heures.

Le Sénat reprend la discussion des chapitres 26 du budget de la guerre (viandes, conserves et salaisons).

M. Le Cour de Grandmaison rappelle un grand nombre de cas d'empoisonnement qui se sont produits dans nos corps de troupes par suite de l'ingestion de viandes de conserves de provenance américaine, et insiste sur la nécessité d'employer des conserves de fabrication française, sans exclusion des produits de nos colonies.

Il regrette la substitution des conserves de viande de bœuf bouilli aux anciennes salaisons de porc au double point de vue de l'alimentation du soldat et de l'intérêt du petit élevage, sans parler de l'intérêt du Trésor.

La publicité judicieuse

Crée, pour beaucoup, un nouveau commerce ;
Accroît, pour beaucoup, un ancien commerce ;
Réveille un commerce assoupi ;
Sauve souvent un commerce perdu ;
Maintient un commerce défaillant ;
Assure le succès à tout commerce.

BOURSE DE PARIS DU 29 MARS

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. cl.			Ouvert	Clôt.
101 65	3 0/0	comptant	103 35	103 1
103 15	3 0/0	terme	103 32	103 22
....	3 0/0	Amort. comp.	102 55	102 60
102 25	3 0/0	» terme	102 65	102 70
106 90	3 0/0	5 comptant	106 90	106 90
107 10	3 0/0	5 terme	107 15	107 17
91 10	Emprunt Tonkin		91	91
415	Argentins		415	412
....	Autriche		195	194 50
....	Brésil		32	32
....	Chine 6 0/0		1.5	407 0
....	Egypte unifiée		499	494 80
50 55	Espagne exter. comptant		52 87	52 90
53 25	—	terme	52 90	52 6
93 15	Italien 5 0/0 comptant		93 90	..
93 05	—	terme	93 60	93 55
....	Hongrois 4 0/0		1 3 50	
19 10	Portugais 3 0/0 comptant		19 10	19 20
....	»	terme	....	....
....	Turc série 5 0/0 terme		21 45